

**Parcours Métiers de l'Éducation**  
**Professorat des Écoles [PE]**  
**Professorat des Lycées et Collèges [PLC]**



**Responsables Lettres & Langues :**

Mme Estèle DUPUY

[\[estele.dupuy@univ-poitiers.fr\]](mailto:estele.dupuy@univ-poitiers.fr)

Mme Emilie CARATINI

[\[emilie.caratini@univ-poitiers.fr\]](mailto:emilie.caratini@univ-poitiers.fr)

**Secrétariat Lettres & Langues :**

Mme Sylvie SCHMAL

[\[sylvie.schmal@univ-poitiers.fr\]](mailto:sylvie.schmal@univ-poitiers.fr)

Bureau C105 [bâtiment A 03]

05 49 45 42 79

**Responsable Sciences Humaines & Arts :**

Mme Marie GROULT

[\[marie.groult@univ-poitiers.fr\]](mailto:marie.groult@univ-poitiers.fr)

**Secrétariat Sciences Humaines & Arts :**

Mme Nathalie DAUDIN

[\[nathalie.daudin@univ-poitiers.fr\]](mailto:nathalie.daudin@univ-poitiers.fr)

**Informations générales :**

<http://ll.univ-poitiers.fr/formations/parcours-metiers-de-l-education-350951.kjsp?RH=1360313621756>

**Actualités, absences d'enseignants etc. :**

<http://ll.univ-poitiers.fr/presentation/actualites/>





## 1 Présentation

Les parcours **Professorat des Écoles** et **Professorat des Lycées et Collèges** se déroulent aux semestres 5 et 6 des licences de la Faculté de Lettres et Langues. Ils reposent sur les **UE4** (40h dans les départements [PLC] ou spécifiques [PE]) et **UE5** (24h [commune à PE et PLC]).

Certains cours dispensés dans le cadre du Parcours PE/PLC sont communs aux étudiant(e)s des deux UFR de Lettres et Langues [L&L] et de Sciences Humaines et Arts [SHA]. Le programme est conduit en collaboration avec l'**École Supérieure du Professorat et de l'Éducation** (ESPE [= ex-IUFM]).

À l'UFR Lettres et Langues, le Parcours **PLC** partage avec le Parcours **PE** l'**UE5**, consacrée au thème « systèmes éducatifs et éducation ». L'**UE4**, quant à elle, est spécifique à chaque discipline de la majeure disciplinaire de l'étudiant, qui trouvera auprès de son département les informations relatives à l'organisation de l'**UE4** du Parcours **PLC**.

Les étudiant(e)s inscrit(e)s dans le cadre des deux parcours (**PE** et **PLC**) suivront les enseignements d'**UE5** dont la description apparaît plus bas [Semestres 5 et 6].

En ce qui concerne l'**UE4** [Semestres 5 et 6] :

- les étudiant(e)s inscrit(e)s en **Parcours PE** suivront les **enseignements dont la description apparaît ci-après** ;
- les étudiant(e)s inscrit(e)s en **Parcours PLC** suivront un **renforcement disciplinaire dans leur département**.

En plus des heures de cours du parcours, les étudiant(e)s inscrit(e)s dans le cadre des deux parcours (**PE** et **PLC**) effectueront **au semestre 6** un **stage d'observation de classe** (collège/lycée pour les **PLC** et maternelle/école primaire pour les **PE**) de **20 h** minimum. Ce stage donnera lieu à un **rapport de stage** à remettre selon les modalités énoncées *infra* dans ce livret et d'un **oral de présentation**. Le **lieu de stage sera trouvé par l'étudiant(e)**. Le stage pourra se dérouler dans l'Académie de Poitiers ou ailleurs en France. Le créneau réservé à la période de stage est indiqué *infra*. **Avant le début du stage, une convention de stage sera à mettre en place** (modalités *infra*).

## 2 Objectifs

- Permettre aux étudiant(e)s envisageant les métiers de l'enseignement (professorat des écoles, professorat des lycées et collèges, conseillers principaux d'éducation) d'approfondir leur projet professionnel en leur faisant découvrir les diverses facettes de ces métiers, la diversité des conditions d'exercice, les compétences à mettre en œuvre ;
  - Poser les premiers jalons du continuum de la formation des enseignant(e)s du premier et du second degré mise en place en 2013, afin que la formation se développe dès la licence jusqu'aux premières années d'exercice du métier ;
- En corrélation avec ces deux objectifs, mieux préparer les étudiant(e)s à leur entrée dans le master des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, à l'issue de la licence.

### 3 Incontournables

**Correction grammaticale  
et  
maîtrise de la langue française**

Parce qu'elle a conscience qu'elle forme de futurs enseignants du primaire et du secondaire, l'équipe pédagogique du Parcours Métiers de l'Éducation de l'UFR Lettres et Langues accorde une importance toute particulière à la maîtrise qu'ont les étudiant(e)s de la langue française, à l'écrit aussi bien qu'à l'oral, et ce à tous les niveaux :

- Orthographe
- Grammaire
- Syntaxe
- Niveau de langue
- Précision et clarté de l'expression
- Précision du vocabulaire

Les travaux rendus seront donc évalués tant au niveau du fond qu'au niveau de la forme.

**Aucune note au-delà de 10/20**  
ne pourra être attribuée  
aux travaux rédigés dans un français approximatif  
(orthographe, grammaire, syntaxe, niveau de langue, précision et clarté de  
l'expression, précision du vocabulaire).

**Au-delà de 10 fautes,**  
les travaux des étudiant(e)s (devoirs sur table et devoir de maison)  
seront sanctionnés d'**un point par faute d'orthographe.**

Ceci est valable pour  
**tous les cours dispensés dans le cadre du**  
**Parcours Métiers de l'Éducation,**  
en **PE** comme en **PLC.**

## 4 Les cours

### SEMESTRE 5

#### UE4 Parcours de spécialité – Renforcement

40 heures TD [Coefficient 2, 6 ECTS]

**Public concerné** : Parcours PE seulement

#### **Français [Coeff. 1] :**

**Enseignantes** : Estèle DUPUY & Emilie CARATINI

[Erasmus : 3 ECTS]

20 heures [pour chaque groupe, selon l'EDT]

Un test de français aura lieu le vendredi 2 septembre 2016,  
à l'issue de la réunion de rentrée.

#### **Contenu :**

Le cours permettra une remise à niveau et un approfondissement. Seront abordés les points suivants :

- La formation des mots (morphologie nominale et/ou verbale)
- L'orthographe (application, approche diachronique, réforme, classification des erreurs)
- Le verbe (morphologie, aspects, temps, modes, valence verbale)
- La syntaxe : catégories grammaticales et fonctions syntaxiques de la phrase simple et complexe (analyse)
- Les procédés de reprise (anaphore, cataphore) : construction du sens

Il vous sera demandé un travail régulier en autonomie, à rendre et noté, et un travail d'entraînement correspondant aux points abordés en cours.

#### **Pré-requis :**

Pour la rentrée, vous devez avoir revu (réappris) toutes vos conjugaisons et relu les règles principales d'accord en orthographe et leurs exceptions.

#### **Ouvrages (il est préférable d'acquérir au moins les ouvrages avec un astérisque) :**

\*BROSSIER, Evelyne, 2008. *Bescherelle : la grammaire pour tous*, Paris : Hatier.

[BU ESPE Poitiers & Angoulême, IAE]

\*KANNAS, Claude, 2012. *Bescherelle : l'orthographe pour tous*, Paris : Hatier.

[BU Médecine-Pharmacie & IUT Angoulême]

\*LAURENT, Nicolas & Bénédicte DELAUNAY, 2012. *Bescherelle : la conjugaison pour tous*, Paris : Hatier.

[BU ESPE Poitiers & Niort]

\*DENIS, Delphine & Anne SANCER-CHÂTEAU, 1994. *Grammaire du français*, Paris : Librairie Générale Française.

[BU Droit-Lettres, ESPE Poitiers, Niort & Angoulême]

WALTER, Henriette, 2003 [1988]. *Le français dans tous les sens*, Paris : LGF / Le livre de poche

CATACH, Nina, 2008 [1978]. *L'orthographe*, Paris : Presses Universitaires de France.

[<http://ressources.univ-poitiers.fr:2236/l-orthographe--9782130585893.htm>]

#### **Contrôle des connaissances :**

##### **Première session :**

Contrôle continu (groupes 1 et 2) : Devoirs (fiches de grammaire et correction de textes) tout au long du semestre + un Devoir Sur Table.

##### **Seconde session : AUCUNE**

Un contrat d'aménagement des études (CAE) sera mis en place pour les étudiant(e)s ne pouvant être assidu(e)s.

**Mathématiques [Coeff. 1] :****Enseignants :** Franck DUPONT et Walter MESNIER**[Erasmus : 3 ECTS]****20 heures** [10 séances de 2h pour chaque groupe]

**La répartition dans les groupes se fera  
à la suite d'un test qui aura lieu lors du premier cours.**

**Contenu :**

Le contenu du cours sera précisé par les enseignants en début de semestre.

**Contrôle des connaissances :****Première session :**

Contrôle continu. La note du test de placement sera prise en compte.

Contrôle de 2h le vendredi **16 décembre 2016, 10h-12h.****Seconde session :** AUCUNE

Un contrat d'aménagement des études (CAE) sera mis en place pour les étudiant(e)s ne pouvant être assidu(e)s.

**UE5 Parcours de spécialité – Système éducatif et éducation****24 heures** [Coefficient 1, 3 ECTS]**Public concerné :** Parcours **PE** et Parcours **PLC****Connaissance des Systèmes Éducatifs Français et Étrangers [CSEFE] [Coeff. 1] :****Responsable :** Elisabeth MOTT**[Erasmus : 4 ECTS]****Enseignant(e)s :** Alain BÈGUE, Sanja BOSKOVIC, Susan FINDING, Marie GROULT, Anne-Marie LEMOS, Elisabeth MOTT et Philippe PÉAUD**24 heures** [12 séances de 2h], **Jeudi 18-20h.****Contenu :**

Une partie du cours appréhende le système éducatif français à travers son évolution historique de la Révolution à nos jours, en privilégiant, dans cette trame chronologique, trois dimensions : les éléments qui le composent, la manière dont il est géré et sur quel principe il est fondé (séances de M. GROULT le 22/9, 6 et 20/10, 3 et 17/11, 8/12).

L'autre partie du cours propose un aperçu de quelques systèmes éducatifs étrangers, qui seront mis en regard du système éducatif français : systèmes éducatifs d'Europe de l'Est (29/9, S. BOSKOVIC), des pays hispanophones (13/10, A. BÈGUE), germanophones (24/11, E. MOTT),\* anglophones (10/11, S. FINDING)\*\* et lusophones (1/12, A.-M. LEMOS). Une séance, qui permettra d'amorcer une comparaison des différents systèmes éducatifs vus en cours est prévue le 10/11 ( P. PÉAUD), dans l'après-midi. Suite à cette méthodologie de la comparaison, le sujet pour la note de synthèse (**à rendre le 9 décembre**) vous sera envoyé par mail.

\* *Systèmes éducatifs des pays germanophones* : Organigrammes et évolutions des systèmes scolaires en Allemagne et Autriche du Kindergarten à l'université, les politiques éducatives, la place de la formation professionnelle, la formation et le statut des enseignants, l'impact des tests PISA et les réformes en cours.

\*\* *Systèmes éducatifs de quelques pays anglophones* : Mythes et réalités du système éducatif britannique : la législation, la répartition par niveau des élèves, la répartition géographique interne (systèmes nationaux internes : Écosse, Pays de Galles, Irlande du Nord), les types d'établissement, l'autonomie des établissements, les programmes, le statut et les conditions de travail des enseignants, les diplômes.

**Contrôle des connaissances :****Première session :**

**Contrôle continu. Deux écrits :** une **note de synthèse** portant sur les systèmes éducatifs étrangers à **rendre le vendredi 9 décembre 2016**, et un travail écrit portant sur le système éducatif français lors du dernier cours, **le jeudi 8 décembre 2016.**

**Seconde session :** AUCUNE

Un contrat d'aménagement des études (CAE) sera mis en place pour les étudiant(e)s ne pouvant être assidu(e)s.

## SEMESTRE 6

### UE4 Parcours de spécialité – Renforcement

40 heures [Coefficient 2, 6 ECTS]

**Public concerné** : Parcours PE seulement

#### **Histoire-Géographie [Coeff. 3] :**

Enseignants : Marie GROULT et Guillaume GARNIER

[Erasmus : 3 ECTS]

16h CM [8 séances de 2h]

#### **Contenu :**

Cet enseignement a pour but de permettre à des étudiant(e)s non géographes et non historien(ne)s de se réapproprier les savoirs indispensables pour aborder avec sérénité un Master Enseignement Et Formation, option Professorat des Écoles. Ces apports seront adossés au programme de l'École Primaire en vigueur.

#### **Contrôle des connaissances :**

##### **Première session :**

Contrôle continu. Devoir sur table le **27 mars 2017**.

##### **Seconde session : AUCUNE**

Un contrat d'aménagement des études (CAE) sera mis en place pour les étudiant(e)s ne pouvant être assidu(e)s.

#### **Physique [Coeff. 2] :**

Enseignant : Daniel LARDEAU

[Erasmus : 2 ECTS]

12h TD [6 séances de 2h pour chaque groupe]

#### **Contenus :**

- Compléments disciplinaires sur les notions scientifiques abordées à l'école.
- Mise en situation en respectant la démarche « la main à la pâte ».

#### **Contrôle des connaissances :**

##### **Première session :**

Contrôle continu (groupes 1 et 2). Un dossier devra être réalisé par les étudiant(e)s.

##### **Seconde session : AUCUNE**

Un contrat d'aménagement des études (CAE) sera mis en place pour les étudiant(e)s ne pouvant être assidu(e)s.

#### **SVT [Coeff. 2] :**

Enseignant : Patrick MATAGNE

[Erasmus : 2 ECTS]

12h TD [4 séances de 3h pour chaque groupe]

#### **Objectifs :**

Développer des compétences scientifiques et didactiques en sciences de la vie et de la terre. Réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux de l'enseignement des sciences de la vie et de la terre.

**Contenu** : 5 thèmes seront abordés durant le cours (L'unité et la diversité du vivant ; Le fonctionnement du corps humain et la santé ; Le fonctionnement du vivant ; Les êtres vivants dans leur environnement ; Le ciel et la Terre : séismes, volcanisme et risques pour les sociétés).

#### **Contrôle des connaissances :**

##### **Première session :**

Contrôle continu (groupes 1 et 2). Devoir sur table le mercredi **29 mars, 14h-17h**.

##### **Seconde session : AUCUNE**

Un contrat d'aménagement des études (CAE) sera mis en place pour les étudiant(e)s ne pouvant être assidu(e)s.



**UE5 Parcours de spécialité – Système éducatif et éducation****24 heures** [Coefficient 1, 3 ECTS]**Public concerné** : Parcours PE et Parcours PLC**Questions d'actualité en Sciences Humaines et Sociales pour l'Éducation [SHSE] [Coeff. 1] :**Responsable : Jacques BOUCHAND**[Erasmus : 2 ECTS]**Enseignants : Jacques BOUCHAND, Sébastien GOUDEAU et Sébastien RAMÉ**12 heures CM** [6 séances de 2h], **Jeudi 18-20h.****Contenu :**

Ce module a pour objectif de sensibiliser les étudiants à l'apport des Sciences Humaines et Sociales (psychologie, sciences de l'éducation et sociologie, etc.) dans le domaine de l'éducation. Les interventions des trois disciplines de sciences humaines permettront d'une part de s'interroger sur les enjeux de l'acte d'enseigner (panorama de l'histoire de l'éducation, évolution des idées pédagogiques, manières d'enseigner) et d'autre part d'aborder des aspects centraux pour la compréhension du processus éducatifs, du fonctionnement de l'institution scolaire et de ses acteurs (processus d'apprentissage, enjeux de l'évaluation, fonctionnement institutionnel, environnement sociétal, etc.).

*Psychologie de l'éducation : connaissance de l'enfant, mécanismes d'apprentissage (4h)* – Les enseignements de psychologie de l'éducation seront l'occasion de dresser un panorama de l'état actuel de la connaissance sur le fonctionnement cognitif, affectif et social des élèves et sur les processus d'apprentissage. Ce travail sera approfondi par la suite en Master PE ou PLC.

*Sciences de l'éducation : l'évaluation en éducation (4h)* – Dans le cadre de cet enseignement, des éléments de réponse et des apports seront apportés sur la définition, les fonctions, les types et les enjeux de l'évaluation en milieu scolaire.

*Sociologie de l'éducation : analyse sociologique des fonctions sociales de l'institution scolaire (4h)* – Description et analyse sociologique des fonctions sociales officielles et officieuses de l'institution scolaire. Connaissance de l'âge social de l'adolescence.

**Contrôle des connaissances :****Première session :**

Contrôle continu. Devoir sur table courant avril 2017.

**Seconde session : AUCUNE**

Un contrat d'aménagement des études (CAE) sera mis en place pour les étudiant(e)s ne pouvant être assidu(e)s.

**Préparation au stage : méthode [Coeff. 1] :**Enseignant : Philippe PÉAUD**12 heures** [dont **6h auront lieu au semestre 5** !!!]**Contenus :**Le contenu du cours sera précisé par l'enseignant lors de la **première séance le 29/9, 14h45 - 17h45.****Contrôle des connaissances :****Première session :**

Rapport de stage + oral (20 minutes).

**Seconde session : AUCUNE**

Un contrat d'aménagement des études (CAE) sera mis en place pour les étudiant(e)s ne pouvant être assidu(e)s.

## 5 Le stage

**Intitulé du stage :** « Stage PE/PLC : Métiers de l'enseignement – observation »

**Référente stages :** Estèle DUPUY [[estele.dupuy@univ-poitiers.fr](mailto:estele.dupuy@univ-poitiers.fr)]

### **Quelques consignes à l'usage des étudiant(e)s** *concernant le stage et le rapport de stage*

En plus des cours du parcours, les étudiants inscrits dans le cadre des deux parcours (PE et PLC) effectueront, au semestre 6, un **stage d'observation de classe** d'au moins **20 heures**.

Ce stage donnera lieu à un **rapport de stage**, à remettre selon les modalités énoncées ci-dessous, et d'un **oral de présentation**.

#### **Nature du stage**

Il s'agit d'un **stage d'observation** de **20h minimum**, et non d'un stage de mise en situation professionnelle.

L'observation de classe se fera dans les niveaux adaptés à votre projet professionnel :

- **stage d'observation de classe** de collège ou lycée pour les **PLC** ;
- **stage d'observation de classe** de maternelle ou école primaire pour les **PE**.

Le cours de M. Philippe PÉAUD sur la méthodologie liée au stage et à la rédaction du rapport de stage pourra vous permettre de définir préalablement une thématique autour de laquelle se fera l'observation de classe. Cette thématique pourra être réajustée en fonction des situations rencontrées au cours de l'observation. De vos observations découlera une problématique que vous traiterez dans votre rapport de stage après avoir présenté quelques situations concrètes (qui vous serviront dans le déroulement de la problématique).

#### **Dates et lieu du stage**

Sauf exceptions (projet de stage spécifique/stage filé sur argumentation de la part de l'étudiant(e) auprès de la responsable de la formation PE/PLC), le stage devra se dérouler durant la semaine suivante :

**du lundi 09 janvier 2016 au vendredi 13 janvier 2017.**

Le **lieu du stage sera trouvé par l'étudiant(e)**, où il/elle le souhaite en France. Cas de figure qui pourraient entraîner un refus du lieu de stage par le responsable des stages PE/PLC :

- le stage ne doit pas de faire dans un établissement où vous avez été élève (sauf aménagement spécifique) ;
- Le stage ne doit pas de faire dans un établissement où un parent à vous est enseignant ;
- Le stage ne peut se terminer au-delà la date du 27 janvier 2016.

**Aménagements possibles**, qui ne dispensent pas d'une convention de stage :

Filière SDL : le stage peut être couplé avec le stage de 72h ;

Étudiant(e)s bénéficiant d'un contrat EAP : le stage peut se faire sur votre temps de contrat EAP ;

LLCER : en cas de stage linguistique au semestre 6, le stage peut être effectué au semestre 5 (stage filé) – contacter la responsable des stages (Estèle DUPUY [[estele.dupuy@univ-poitiers.fr](mailto:estele.dupuy@univ-poitiers.fr)]) ainsi que M. Philippe PÉAUD pour avoir obtenir, au besoin, des informations

afférant à la méthodologie.

Si handicap, prendre contact avec la responsable des stages (Estèle DUPUY [[estele.dupuy@univ-poitiers.fr](mailto:estele.dupuy@univ-poitiers.fr)]) et Stéphanie GOBET [[stephanie.gobet.jacob@univ-poitiers.fr](mailto:stephanie.gobet.jacob@univ-poitiers.fr)]: le stage peut être effectué dans un établissement déjà fréquenté et apte à recevoir l'étudiant(e) dans les conditions requises.

### ***Marche à suivre (administration) : la convention de stage***

**Avant le début du stage, une convention de stage sera à mettre en place** entre l'étudiant, l'Université et l'établissement au sein duquel se déroulera le stage. La convention implique plusieurs ratifications : celles de l'enseignant(e)-tuteur de l'Université et de la directrice de l'UFR ; celles du directeur de l'établissement où se déroule le stage et du maître du stage dans cet établissement ; la signature de l'étudiant qui s'engage à respecter les activités qui sont confiées et à mettre en œuvre un certain nombre de compétences. Il ne faut donc attendre le dernier moment pour trouver le lieu de stage et les informations relatives au stage (dates, horaires, nom du directeur, coordonnées de l'établissement...).

L'étudiant(e) recevra le nom d'un enseignant(e)-tuteur pour l'Université dans les premières semaines du semestre 5. Si le nom de l'étudiant(e) ne figurait pas dans le tableau transmis, ou que l'étudiant(e) ne reçoit aucun message à propos de son stage, il/elle devra se renseigner et se signaler auprès de Mme Sylvie SCHMAL (secrétaire du parcours [[sylvie.schmal@univ-poitiers.fr](mailto:sylvie.schmal@univ-poitiers.fr)]) afin de vérifier que son inscription a bien été prise en compte.

Une fois l'établissement trouvé, l'étudiant(e) remplira une feuille de renseignements (fichier envoyé par Mme Sylvie SCHMAL) qu'il retournera par email à l'enseignante responsable des stages du Parcours PE/PLC (Estèle DUPUY [[estele.dupuy@univ-poitiers.fr](mailto:estele.dupuy@univ-poitiers.fr)]) pour lui demander son accord. Si le projet de stage est jugé adéquat, la responsable des stages donnera son accord, en mettant en copie **Mme Christine BELOT-ROY** (contact administratif pour l'établissement des conventions) et l'étudiant(e) pourra remplir le formulaire électronique de convention de stage sur AREXIS (cf. ENT de l'Université de Poitiers). La convention sera ensuite validée en ligne par l'enseignante responsable des stages (Estèle DUPUY [[estele.dupuy@univ-poitiers.fr](mailto:estele.dupuy@univ-poitiers.fr)]), puis elle sera éditée et mise à disposition de l'étudiant(e) dans le bureau de Mme Christine BELOT-ROY (Bat. A3, rez-de-chaussée du bâtiment D, au fond) : l'étudiant(e) la signera, puis l'enseignant(e)-tuteur ; la convention sera ensuite transmise pour signature à la directrice de l'UFR Lettres & Langues, puis (par l'étudiant ou le bureau des stages) au chef d'établissement du lieu de stage ainsi qu'au maître de stage.

### ***Rapport de stage***

Le rapport de stage aura une longueur de 10 à 20 pages (rédaction individuelle) [d'au moins 15 pages dans le cas d'une rédaction en groupe de deux étudiant(e)s], hors pages liminaires, table des matières et annexes. **Il sera rédigé dans un français correct (orthographe, grammaire, syntaxe, registre, précision et clarté du vocabulaire et de l'expression [etc.] seront pris en compte dans l'évaluation).**

#### Mise en forme :

Police de caractère : Times New Roman [12 pts] ou Bookman Old Style [10 pts] (ou police de caractère équivalente)

Marges droite, haut et bas : 2,54 cm

Marge gauche : 3,5 cm

Interligne : 1,5 pts

Impression : recto uniquement

Vous insérerez en annexe une copie de votre attestation de stage.<sup>1</sup>

Le cahier des charges du rapport de stage (qui ne devra en aucun cas être un journal de bord !) sera précisé par l'enseignant responsable de la préparation au stage.

Si l'étudiant le souhaite, il pourra adresser une première version de son rapport de stage **avant le 10 mars 2017** (16h00) à son enseignant(e)-tuteur pédagogique qui pourra lui signaler d'éventuelles corrections à apporter au rapport (sur le fond et/ou sur la forme). Une version papier ainsi qu'une version électronique des rapports de stage (dans leur version définitive) sont à faire parvenir au plus tard le **jeudi 06 avril 2017 à 16h00** :

au **bureau C105** (Mme Sylvie SCHMAL) pour la **version papier**  
ET par **email** à l'enseignant(e)-tuteur pédagogique  
ainsi qu'à Mme **Sylvie SCHMAL** ([sylvie.schmal@univ-poitiers.fr](mailto:sylvie.schmal@univ-poitiers.fr))  
pour la version électronique.

### **Oral de présentation du stage**

Le stage sera présenté par l'étudiant à son enseignant(e)-tuteur lors d'un **oral** d'une **durée de 10 minutes suivi de 10 minutes d'entretien**.

Durant **7 minutes environ** vous ferez une **synthèse** de votre rapport de stage : présentation du lieu de stage, du niveau dans lequel a été réalisée l'observation, la problématique de l'observation, le lien entre cette problématique et votre projet professionnel s'il y a lieu, les apports théoriques qui ont enrichi votre réflexion, les observations particulières qui vous ont marquées en expliquant pourquoi et vos conclusions.

Durant **3 minutes**, vous prendrez du **recul** par rapport à cette expérience dans le système éducatif : vous êtes libre de faire les remarques qui vous paraissent pertinentes (hormis juger le travail de l'enseignant(e)) comme les difficultés ou les points positifs rencontrés, votre rapport à l'élève...

Puis suivra la phase d'**entretien, de 10 minutes**, avec votre enseignant(e)-tuteur qui vous posera les questions qu'il/elle juge pertinentes concernant votre travail de rédaction, d'observation ou votre expérience.

**La note attribuée à tout rapport de stage  
rédigé et/ou exposé à l'oral dans un français approximatif  
(orthographe, grammaire, syntaxe, registre,  
précision et clarté du vocabulaire et de l'expression etc.)  
ne pourra en aucun cas excéder  
10/20.**

---

<sup>1</sup> À l'issue de votre stage, vous ferez compléter une **attestation de stage** par l'organisme d'accueil : elle est à conserver précieusement car elle est **indispensable si vous demandez une ouverture de droits pour votre future retraite**. En effet, il est maintenant possible pour les étudiant(e)s qui ont effectué un stage de plus de deux mois d'obtenir des trimestres de retraite (deux au maximum) en contrepartie d'une cotisation forfaitaire. Pour bénéficier de ce dispositif, **l'étudiant(e) doit s'adresser à la caisse compétente dans les deux ans qui suivront la fin de son stage et fournir l'attestation de stage**. Elle peut aussi permettre de **valoriser un curriculum vitæ**.

S5	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi			
08h - 09h								
09h - 10h		<p><b>Lundi 04 juillet 2016</b>  <b>Emploi du temps</b>  <b>sous réserve de</b>  <b>modifications ultérieures</b></p>						
10h - 11h	<p><b>Français - PE</b>  <b>Gr. 2</b>                      31/11, 21/11, 05/12 &amp; 12/12                      E. Dupuy                      A236</p>				<p><b>Français - PE</b>  <b>Gr. 1</b>                      19/09, 26/09, 03/10, 10/10, 17/10, 07/11, 14/11 &amp; 28/11                      E. Dupuy                      A236</p>	<p><b>Maths - PE</b>  <b>Gr. 1</b>                      F. Dupont                      B115</p>	<p><b>Maths - PE</b>  <b>Gr. 2</b>                      W. Mesnier                      B113</p>	<p><b>Maths - PE</b>  <b>Gr. 1 &amp; 2</b>                      16/12                      F. Dupont                      W. Mesnier                      B015</p>
11h - 12h								
12h - 14h								
14h - 15h			<p><b>Français - PE</b>  <b>Gr. 2</b>                      E. Caratini - A114</p>					
15h - 16h				<p><b>Prépa. Stage</b>  <b>PE + PLC - 10/11</b>                      P. Péaud - Amphi 1</p>	<p><b>Prépa. stage</b>  <b>PE + PLC</b>                      29/09                      P. Péaud                      Amphi 1</p>			
16h - 17h				<p><b>CSEFE*</b>  <b>PE + PLC</b>                      10/11                      P. Péaud                      Amphi 1</p>	<p>*CSEFE : Détail prévisionnel des séances :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marie Groult : 22/09, 06/10, 20/10, 03 &amp; 17/11, 08/12</li> <li>- Sanja Boskovic : 29/09</li> <li>- Alain Bègue : 13/10</li> <li>- Susan Finding : 10/11</li> <li>- Anne-Marie Lemos : 01/12</li> <li>- Elisabeth Mott : 24/11</li> <li>- Philippe Péaud : 10/11, 15h45-17h45</li> </ul>			
17h - 18h								
18h - 19h				<p><b>CSEFE*</b>  <b>PE + PLC</b>                      A. Bègue, S. Boskovic, S. Finding, M. Groult, A.-M. Lemos, E. Mott                      Amphi 1</p>		<p><b>Prépa. stage</b>  <b>PE + PLC</b>                      15/12                      P. Péaud                      Amphi 1</p>		
19h - 20h								

S6	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h - 09h					Physique Gr. 1 <b>PE</b> 14/04 D. Lardeau S002 [B20]
09h - 10h	<p style="text-align: center; color: red; font-size: 24px;">Lundi 04 juillet 2016</p> <p style="text-align: center; color: red; font-size: 36px;">Emploi du temps</p> <p style="text-align: center; color: red; font-size: 36px;">sous réserve de</p> <p style="text-align: center; color: red; font-size: 36px;">modifications ultérieures</p>				
10h - 11h					<b>Histoire-Géo. PE</b> 23/01, 30/01, 20/02, 06/03 M. Groult A311
11h - 12h					
12h - 14h					
14h - 15h			SVT Gr. 1 <b>PE</b> 01/02, 15/02, 08/03, 22/03 P. Matagne A011	SVT Gr. 2 <b>PE</b> 25/01, 08/02, 22/02, 15/03 P. Matagne A011	SVT Gr. 1+2 <b>PE</b> <u>DST: 29/03</u> P. Matagne A010
15h - 16h					
16h - 17h					
17h - 18h					
18h - 19h	<b>Histoire-Géo. PE</b> 16/01, 06/02, 13/03, 20/03 G. Garnier A311	<b>Prépa. stage PE + PLC</b> 13/02 P. Péaud Amphi 1		<b>SHSE* PE + PLC</b> 09/02, 16/02, 09/03, 16/03, 23/03, 30/03 <u>DST: 06/04</u> J. Bouchand, S. Goudeau, S. Ramé Amphi 1	<b>Prépa. stage PE + PLC</b> 19/01, 02/02 P. Péaud Amphi 1
19h - 20h					*SHSE : Détail prévisionnel des séances - Sébastien Goudeau : 09/02 et 16/02 - Jacques Bouchand : 09/03 et 16/03 - Sébastien Ramé : 23/03 et 30/03